

PROCES VERBAL de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet 2026



L'an deux mil vingt-six, le 22 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr LAGOGUÉE Pascal, Maire.

Étaient présents : M. LAGOGUÉE Pascal, MM. POISSON Christelle, M GIRAUD Eric, MM MICHAUD Noémie, M MARTINEAU Christophe, MM PIRAULT Anne-Sophie, MM PAIN Anne-Sophie, M. COCHARD Emmanuel, M. CAILLAUX Jacky, M. MICHAUD Etienne, M. POIRON Emmanuel, M. BELLEANNEE Damien, M DE PUINEUF Gilles.

Était (ent) absent (s) excusé (s) : MM THUSY Alisée.

Était(ent) absent(s) donnant pouvoir : MM GABOREAU Sarah a donné pouvoir à M LAGOGUEE Pascal, MM Aline NIORT a donné pouvoir à M MICHAUD Etienne, MM CHAGNEAU Laëtitia a donné pouvoir à M GIRAUD Eric, MM CLAVREUL Anne-Marie a donné pouvoir à MM POISSON Christelle, MM CHARRON Pauline a donné pouvoir à MM MICHAUD Noémie.

A été nommée secrétaire de séance : MM. POISSON Christelle

Membres en exercice : 19

Quorum : 10

Membres présents : 13

Majorité : 10

Membre absent : 6

Procuration : 5

Votants : 18

Préambule : Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2026

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20/06/2026



Présentation des décisions prises par le Maire

Le maire doit rendre compte de ses décisions prises par délégation du conseil municipal à chaque réunion obligatoire du conseil, sous une forme complète et précise, sans qu'une délibération spécifique soit nécessaire.

Pour le mois de juillet 2026 M le maire présente une décision :

- Achat de trois climatiseurs fixes à hauteur de 1.247,81 € l'unité pour trois classes.

<i>Vote POUR</i>	<i>Vote CONTRE</i>	<i>ABSTENTIONS</i>
18	0	0

ORDRE DU JOUR du conseil du 22/07/2026

Affaires générales et projets structurants

1. Enquête publique du 06/07/2026 au 06/10/2026 concernant le projet d'implantation d'une unité de méthanisation dans la zone d'activités économiques de Proulin sur la commune de NLA – avis du CM à donner.
2. Demande d'une concession funéraire par une personne ne résidant pas sur la commune mais qui est né à Saint Maurice la Fougereuse.
3. Renommer un délégué au SIEDS car MR LAGOGUEE a été désigné par l'agglo.

Gestion du personnel

4. Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire en conseil municipal dans les 6 mois du renouvellement de l'équipe municipale.
5. Modification du RIFSEEP- adjoint animation – adjoint technique
6. Dispositif argent de poche en place (accueil de 8 jeunes les premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août) les conseillers et adjoints seraient-ils ok pour encadrer des jeunes dans le cadre de cette mise en place du dispositif l'année 2027 ?
7. Laurence en arrêt suite accident de travail.

Bâtiments et espaces publics

8. Lotissement du Bois Potet : définir les numéros d'adresse
9. Convention SVL – alimentation en eau du lotissement Bois Potet
10. GEREDIS : raccordement électricité du lotissement du Bois Potet
11. Agrandissement de la salle des fêtes d'Etusson - devis maçonnerie - ent LAUNAY 14.119,48 € HT
12. Locataires famille MARINO, 1 allée des Acacias : demande de possibilité de construire un muret avec grillage – conflit de voisinage avec Mme RENAULT Michelle.
13. Lotissement les Charmilles + définition du prix de vente
14. Choix des entreprises pour les espaces verts du lotissement Les Charmilles



Affaires scolaires et communication

- 15. Conseil des écoles : compte rendu du 18/06/2026
- 16. Travaux écoles
- 17. Achat des climatiseurs – 3 fixes
- 18. Tarification cantine – augmentation RESTORIA
- 19. Transport scolaire

Voirie et matériel

- 20. Prêt du minibus communal – entraînement de foot – St Cerbouillé - Argentonay
- 21. Incivilité - dépôt sauvage – signalement par intramuros

Informations

- 22. Organisation du mois d'août suite absence Laurence
- 23. Inauguration de la Salle Savoye de Puineuf (quand, quoi ?)
- 24. Projets écoles de demain
- 25. Transports scolaires TREMA
- 26. Imprimantes et écrans à attribuer

Questions diverses

Date de la prochaine réunion de conseil municipal

Affaires générales et projets structurants

1. Enquête publique concernant projet méthanisation

M le Maire présente au conseil la mise en place d'une enquête publique du 06/07/2026 au 06/10/2026 concernant le projet d'implantation d'une unité de méthanisation dans la zone d'activités économiques de Proulin sur la commune de NUEIL LES AUBIERS. Le dijesta va venir sur notre commune.

Possibilité de consulter les informations sur clé usb disponible au secrétariat de la Mairie
Le conseil municipal prend acte de cette proposition de mise en place et prendra une décision en septembre.

2. Demande d'une concession funéraire ne résidant pas sur la commune

M le Maire présente au conseil un courrier d'un habitant né à St Maurice la Fougereuse mais ne résidant plus sur la commune demandant une concession funéraire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide la demande.



Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

3. Renommer un délégué au SIEDS

M le Maire indique au conseil qu'il a été désigné au siéds par l'agglo et qu'il ne peut plus être désigné par la Commune. Mr Etienne MICHAUD délégué suppléant se porte candidat pour devenir titulaire

Le Conseil municipal après en avoir délibéré nomme M Etienne MICHAUD titulaire

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

Pour remplacer Mr MICHAUD en qualité de suppléant Mr le Maire fait appel à candidature et Mr Damien BELLANNEE se porte candidat.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré nomme M Damien BELLANNEE suppléant.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

Gestion du personnel

4. Protection sociale complémentaire

M le Maire indique au conseil qu'un débat est obligatoire sur la protection sociale complémentaire en conseil municipal dans les six mois du renouvellement de l'équipe municipale. M le Maire présente les mesures obligatoires à savoir, la santé, pour 15€ par mois, par agent et la mesure prévoyance à hauteur de 7€ par mois, par agent. Le conseil municipal précédent avait délibéré pour financer à 20€ la mesure santé par mois, par agent et à 10€ la mesure prévoyance par mois et par agent.

Le Conseil municipal a tenu ce débat et a décidé de revoir le sujet en octobre 2026 pour solliciter le Comité Social Territorial afin de réviser la Protection Sociale Complémentaire en janvier 2027 et lisser l'accompagnement des agents afin d'atteindre pour la Santé les 50% en 2029.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

5. Modification RIFSEEP

M le Maire rend compte au conseil des deux avis défavorables à l'unanimité donnés par le Comité Social Territorial au sujet des modifications apportées au RIFSEEP. Les



modifications portaient sur les montants IFSE annuels pour les catégories d'adjoint animation territorial (Pauline) et d'Adjointes techniques territoriaux (Audrey et Stéphanie).

Le conseil maintient sa décision. IFSE : base : 1240 € par an : il faut maintenir et s'aligner sur tous les statuts.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, maintient sa modification du RIFSEEP telle que présentée en CST.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

6. Dispositif argent de poche

M le Maire précise au conseil que 8 jeunes ont travaillé les 2 premières semaines de juillet et seront présents la dernière semaine d'août.

Il est demandé aux conseillers si certains se portent volontaires de les accompagner sur fin août.

Pour 2027, cela sera revu en mars-avril afin d'anticiper l'été. Il sera fait appel aux associations en plus des conseillers et agents municipaux.

Le Conseil municipal prend note de cette information.

7. Arrêt de travail de MM Laurence BUENOS et MM Valérie THULEAU

M le Maire informe le conseil que MM Laurence BUENOS est en arrêt de travail depuis le 22 juin 2026 suite à un accident de travail. Cet arrêt doit se terminer le 29 août 2026.

MM Valérie THULEAU présente également un arrêt de travail de 2 jours à compter du 22/07/2026.

Le Conseil municipal prend note de cette information.

Bâtiments et espaces publics

8. Lotissement le Bois Potet

M le Maire précise au conseil que le lotissement doit avoir une adresse.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée décide de créer la "Rue du Bois Potet" et affecte les adresses (numéros de voie) des lots cessibles.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0



9. Convention SVL alimentation lotissement le Bois Potet

M Le Maire propose au conseil municipal la convention du SVL pour alimenter le lotissement à hauteur de 22.696,48 € H.T

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide la convention de la société SVL

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

10. Raccordement GEREDIS – lotissement le Bois Potet

M Le Maire propose au conseil municipal le devis GEREDIS d'un montant de 1.103 €HT pour le raccordement du lotissement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide le devis de Gérédis.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

11. Agrandissement salle des fêtes Savoye de Puineuf Etusson

M Le Maire communique au conseil municipal un devis de l'entreprise LAUNAY d'un montant de 14.119,48 €HT. C'est ce que pourrait nous coûter la construction d'une pièce de stockage (tables et chaises) communiquant avec la salle Guy SAVOYE de PUINEUF

Le Conseil municipal prend note de cette information et inscrira en temps voulu 20 000 euros au Plan Pluriannuel d'Investissement lorsque le terrain sera devenu propriété de la Commune.

12. Locataire famille MARINO – 1 allée des Acacias

M Le Maire indique au conseil municipal avoir reçu un courrier de MM MARINO locataire du 1 allée des acacias suite conflit de voisinage avec MM Michelle Renault. MM MARINO demande qu'un mur soit construit avec grillage.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée refuse la construction du muret ainsi que la mise en place du grillage. Une solution consisterait à raccourcir la laisse du chien.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
0	18	0

13. Lotissement les Charmilles – prix de vente

M Le Maire indique au conseil municipal que le coût total des travaux pour la construction du lotissement paysager "Les Charmilles" s'élèvent à 346.822,90 €HT. Il



faut définir le prix de vente des parcelles sachant qu'à ce jour le coût de production des lots (parties cessibles) s'élève à : 133.775,95 €HT pour 7297 m² cessibles. Le coût de production du mètre carré cessible est de 18.34 €HT pour trouver l'équilibre. Le Maire propose d'arrondir ce prix de vente à 20€HT/m² .

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide la somme de 20 €H.T/m², proposé par le Maire.

<i>Vote POUR</i>	<i>Vote CONTRE</i>	<i>ABSTENTIONS</i>
18	0	0

14.Choix des entreprises pour les espaces verts du lotissement les Charmilles.

M Le Maire indique au conseil municipal avoir fait appel à trois sociétés pour la création des espaces verts du lotissement. Seules deux ont transmis une offre avec une variante concernant les tailles de la végétation passant de 20 litres à 3 litres :

JDO Paysage pour 30.560,80 € et AB Création pour 30.402,54 € ; la troisième ne communiquant pas d'offre.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide le marché à bon de commande avec la société AB CREATION.

<i>Vote POUR</i>	<i>Vote CONTRE</i>	<i>ABSTENTIONS</i>
18	0	0

Affaires scolaires – communication et embellissement

15.Conseil des Ecoles

MM La Maire déléguée de Saint Maurice la Fougereuse indique au conseil municipal que pour la rentrée prochaine, l'effectif des élèves serait en légère augmentation et approcherait les 80 enfants.

Le Conseil municipal prend note de cette information.

16.Travaux écoles

MM La Maire déléguée de Saint Maurice la Fougereuse indique au conseil municipal qu'il a été demandé de consolider le grillage entre les voisins et la cour de l'école d'Etusson et d'installer un verrou à la porte d'Etusson.

Les travaux seraient réalisés en régie.

Par ailleurs, le directeur d'Etusson a demandé une armoire pour son bureau de direction, il a géré la commande.



Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide la pose d'un grillage.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

17. Achat des climatiseurs

Décision du maire en préambule.

18. Tarification de la cantine

MM La Maire déléguée de Saint Maurice la Fougereuse indique au conseil municipal que le tarif actuel facturé aux parents est de 3.98 € et que restoria applique une révision des prix à hauteur de +1.054% pour la rentrée prochaine. Le prix d'achat d'un repas auprès de la société RESTORIA est de 3,16 euros. Donc l'augmentation attendue est de $3,16 \times 1,054\% = 3,3$ centimes. MM La Maire déléguée propose donc après réunion de la commission communication, enfance une augmentation de 2 centimes et de réévaluer le tarif d'un repas facturé aux parents à hauteur de 4 € à partir du 1er septembre 2026.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée valide la proposition.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0

19. Transport scolaire

M Le Maire indique au conseil municipal que le mini-bus servira toujours pour la rentrée prochaine pour aller chercher les enfants dans les villages.

Concernant le grand bus, nous n'avons pas de nouvelle de la SCODEC pour le moment.

Le Conseil municipal prend note de ces informations.

Voirie et matériel

20. Prêt du minibus communal pour les entraînements de foot.

M Le Maire indique au conseil municipal avoir reçu une demande des parents dont les enfants vont au foot à Argenton. Le FCPA fusionnant avec ST Cerbouille, les parents demandent s'il est possible d'avoir le minibus.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à main levée accepte que le bus soit pris 1 fois dans la semaine, par les enfants de la commune, à minimum de 4 enfants, par trajet vers Cersay ou Argentonny.

Vote POUR	Vote CONTRE	ABSTENTIONS
18	0	0



21. Incivilité dépôt sauvage

M Le Maire indique au conseil municipal avoir eu des signalements d'incivilités de dépôts sauvages, à faire remonter à l'agglo.

Le Conseil municipal prend note de cette information.

Informations

22. Organisation du mois d'août

M Le Maire indique au conseil municipal suite à l'arrêt de travail de Laurence, la poste sera fermée les 3 premières semaines du mois d'août, et qu'il y aura une permanence à la mairie les mardis et jeudis de 11h00 à 12h00, tenue par les élus.

Le Conseil municipal prend note de cette information.

23. Inauguration de la salle Savoye de Puineuf

M Le Maire indique au conseil municipal que les travaux de la salle Savoye de Puineuf étant maintenant terminés, une inauguration doit être organisée.

Le Conseil municipal décide de fixer la date de l'inauguration à la même date que les vœux du maire. La Commission communication travaillera sur le contenu de l'inauguration.

24. Projet école de demain

M Le Maire indique au conseil municipal que l'école de demain c'est -6300 € en 10 ans, M le Préfet demande que nous comprenions l'écosystème scolaire, et déployons une stratégie locale concertée sur l'avenir des écoles et du bâtiment.

Le Conseil municipal prend note de cette attente sans y adhérer.

25. Transports scolaires TREMA

M Le Maire indique au conseil municipal que l'agglo a contracté de nouveaux marchés de transport de voyageurs : moins de lignes scolaires et création de lignes urbaines sur Bressuire.

Le Conseil municipal prend note de cette information

26. Imprimantes et écrans à attribuer

M Le Maire indique au conseil municipal que deux imprimantes sont à attribuer ; La plus petite sera attribuée aux anciens combattants et la plus grande peut être au foot (à revoir) sinon au collège Blaise Pascal.

Concernant les 2 écrans, M Emmanuel COCHARD et M Emmanuel POIRON se sont portés candidats.

Le Conseil municipal prend note de cette information



Questions diverses

- Pisciculture à la Verdrie

Des fuites dans la chaussée sont signalées à l'étang de la Verdrie. Des travaux sont à prévoir ; M Clément BOURREAU était chargé de la programmation de ces travaux financés par la Commune et demande un dédommagement possible pour la perte de poisson (4 500 euros d'empoissonnement réalisé).

Le Conseil municipal prend note de cette information et refuse la participation pour ce manque à gagner qui pourrait créer un précédent. Une assurance pourrait être prise par le pisciculteur.

-Projet pré GARREAU et parc des Charmilles

Il faut combler le fossé et ne faire qu'un parc arboré. Voir avec les commissions "embellissement" et "voirie".

Mettre en place des bancs devant la salle Guy SAVOYE de PUINEUF pour protéger le revêtement de façade.

-M Etienne MICHAUD signale des effondrements de chaussée sur la voie communale n°6 entre les Barauderies et Pain perdu.

La commission voirie passera constater les désordres.

-M Etienne MICHAUD signale la disparition du panneau de limitation de vitesse à 30 kml/h fixé devant le n°27 rue de la Mairie quartier Etusson.

Le panneau sera refixé avant la rentrée.

-Des mises en eau de piscines hors sol pendant la période de crise sous arrêté préfectoral sont signalés. Un courrier de rappel sera adressé aux propriétaires.

-M Emmanuel COCHARD et M Emmanuel POIRON font état de nuisances sonores dues aux aboiements continus d'un chien chez M SORTAMBOSC Kevin demeurant au n°6 route de l'arceau quartier de Saint Maurice la Fougereuse.

Un courrier de la Mairie va lui être adressé lui demandant de prendre contact avec ses voisins pour trouver une solution.

Date du prochain conseil municipal

Le 16 septembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
séance,

Pascal LAGOGUEE



La secrétaire de

Christelle POISSON

